



L'ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL DANS UN SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES

Problématiques sociales rencontrées Son rôle

Florence LE MAREC
Hôpital St Antoine
Paris

CADRE JURIDIQUE

- ❖ **Décret n° 2014-101 du 04 février 2014** portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatif de la fonction publique hospitalière

SES MISSIONS

- ❖ les actions des assistants sociaux hospitaliers se déclinent en quatre thèmes importants :
 - **L'accès aux soins**
 - **L'accès aux droits**
 - **L'aide à la vie quotidienne**
 - **L'organisation des sorties**

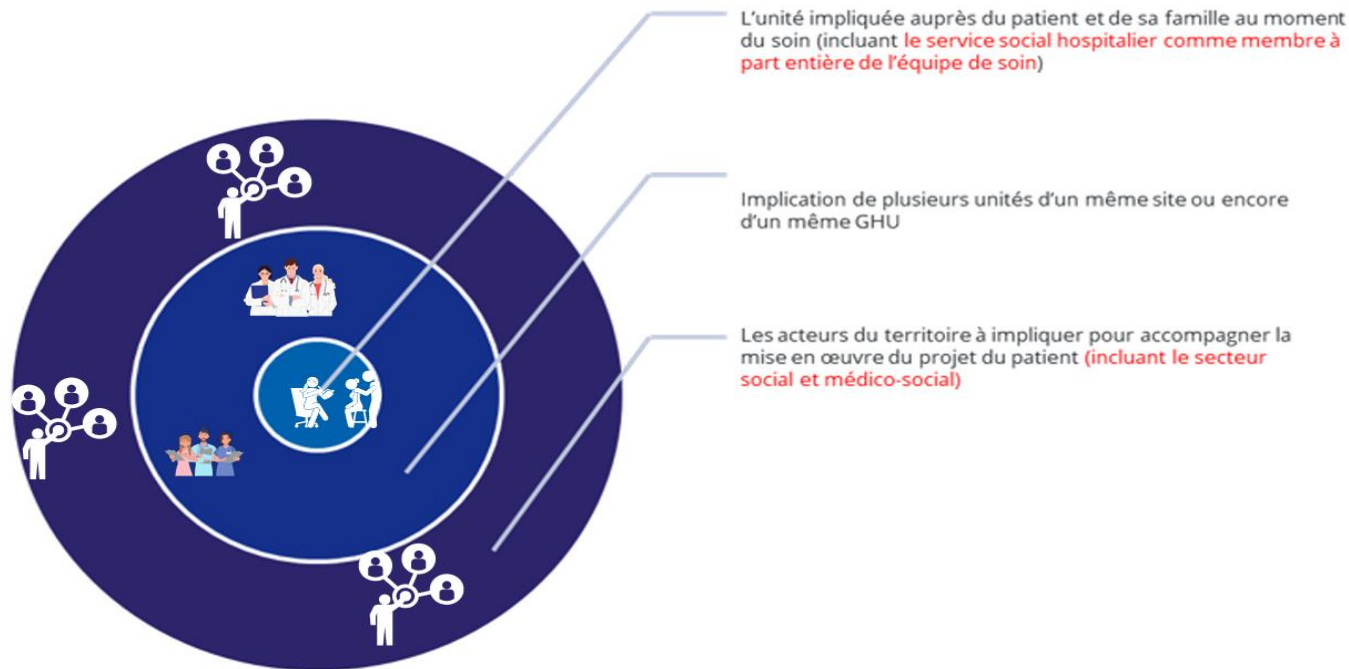
AU CŒUR DU SOIN

- L'assistant(e) de service social appartient à l'équipe de soin
Selon l'Article L1110 -12 du code de la santé publique
- ❖ Il prévoit 3 situations dans lesquelles un professionnel fait partie de l'équipe de soin :
 - 1 – il exerce dans le même établissement de santé ou service social ou médico-social;
 - 2 – il est désigné comme membre de l'équipe par le patient ;
 - 3 – il exerce dans une organisation formalisée comprenant au moins un professionnel de santé.

- ❖ Les **assistants socio-éducatifs hospitaliers** (assistants de service social) :
 - exercent dans un **établissement de santé**,
 - **participent directement à la prise en charge globale du patient** (accès aux droits, sortie d'hospitalisation, protection sociale, logement, etc.).
- ❖  À ce titre, **ils font partie de l'« équipe de soins » au sens du CSP**, dès lors qu'ils interviennent dans l'intérêt d'un même patient.

Équipe de soin

Une vision centrée sur le patient dans un territoire de santé, dont l'hôpital est acteur



POLITIQUES SOCIALES

- ❖ L'assistant(e) de service social s'appuie sur les politiques sociales qui correspondent à des orientations fixées par les pouvoirs publics pour répondre aux besoins d'une population identifiée.

PATIENTS ACCUEILLIS

TOUTE PERSONNE NÉCESSITANT UN ACCÈS AUX SOINS EN
SITUATION DE
PRÉCARITÉ ET/OU DE VULNÉRABILITÉ

CRITÈRES À PRENDRE EN COMPTE

- ❖ Le lieu de vie habituel du patient (domicile, hébergement social ou médico-social)
- ❖ Le public (tout public, personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans domicile fixe)
- ❖ La nature du dispositif mobilisable (structures de ville/ambulatoire, structures d'accompagnement et d'évaluation sur le lieu de vie du patient, structures d'accueil spécialisée, dispositifs de coordination)

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

- ❖ MIGRANTS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE/ OU NON
- ❖ DEMANDEURS D'ASILE
- ❖ SDF
- ❖ MNA.....

Accès aux soins

l'accès aux soins et l'accompagnement des patients les plus vulnérables :

L'assistant de service social vient préciser la demande et identifier les difficultés

- ❖ PASS
- ❖ AME
- ❖ Affiliation à l'Assurance Maladie et complémentaire santé.....

Accès aux droits

- ❖ Droits aux prestations sociales/handicap
- ❖ Droits aux séjour
- ❖ Droits aux logements, à l'hébergement
- ❖

Orienter

❖ PAR

- ❖ Une équipe pluridisciplinaire :
- ❖ IDE, aides soignants, médecins, psychologues, médiateur de santé
- ❖ La famille, l'entourage

❖ VERS

Hors de l'hôpital

- ❖ Partenaires publics : Assurance maladie, CAF.....
- ❖ Associations : ARCAT, Solidarité SIDA, Ikambére, AIDES, Comite des familles, Basiliade
- ❖ SAMU SOCIAL

Aides à la vie quotidienne

Pour les personnes âgées et ou handicapées

- ❖ - L'aide aux prestations
- ❖ - L'accompagnement dans les démarches
- ❖ - La demande de mesure de protection des personnes majeures

ORGANISATION DES SORTIES

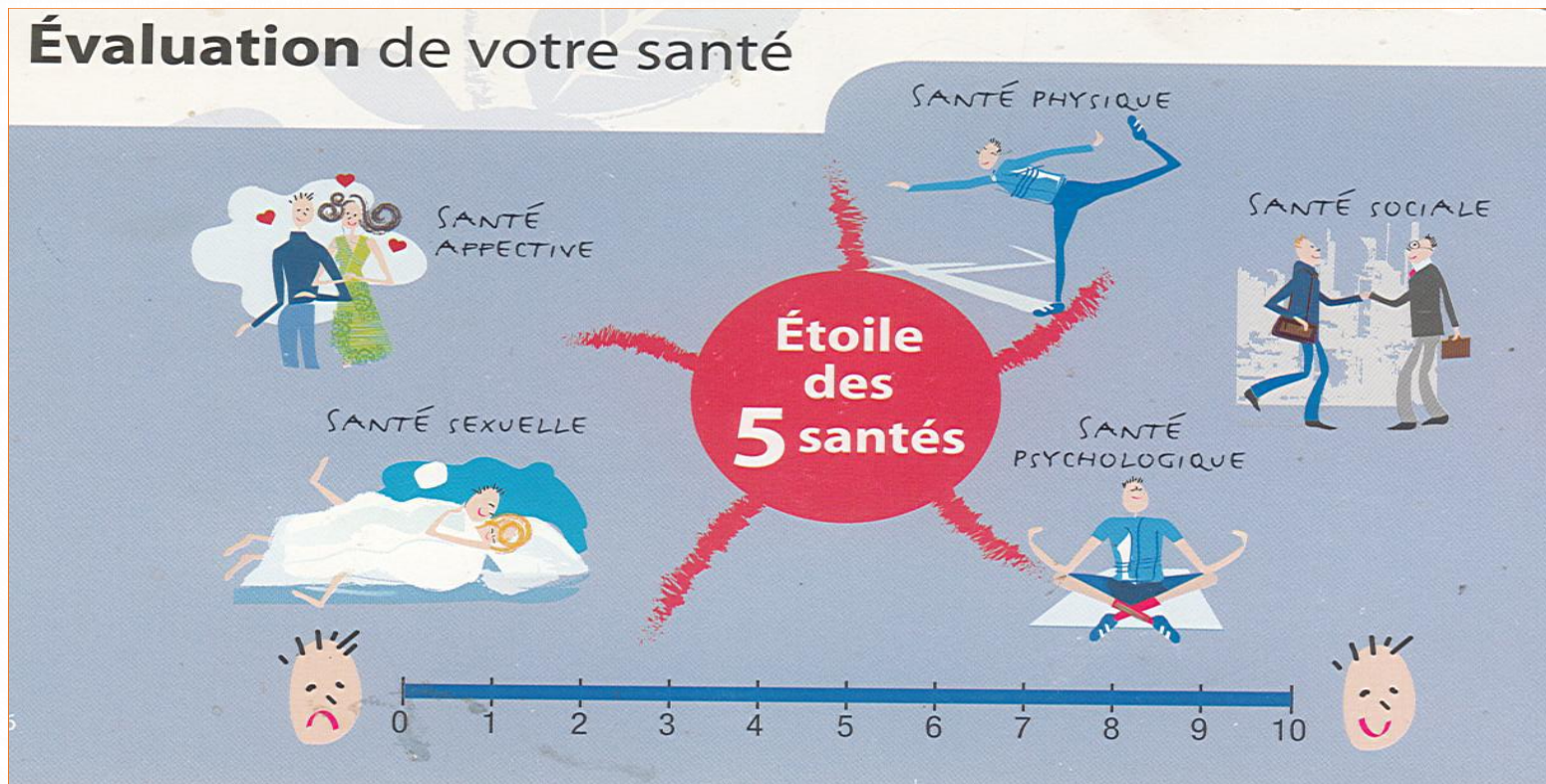
- ❖ Travail avec les équipes mobiles de santé
- ❖ Relais avec les services extérieurs

MISSIONS SPÉCIFIQUES

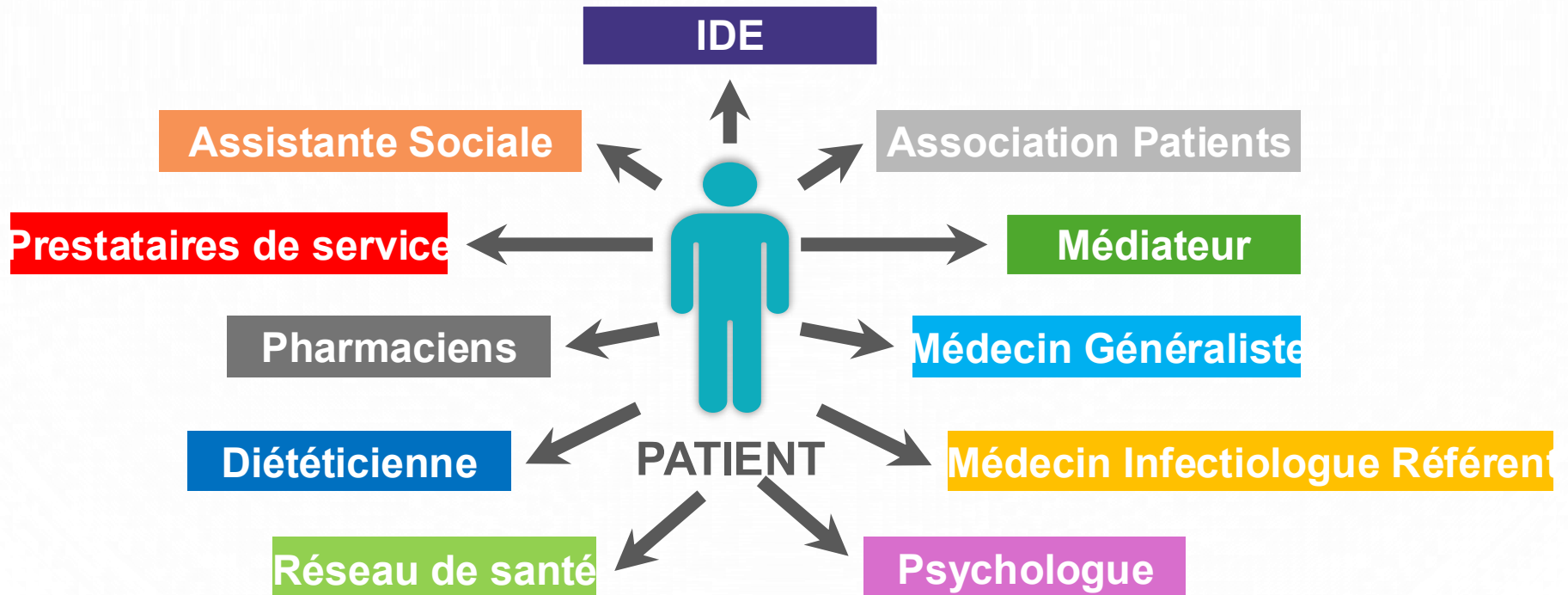
- ❖ - une réflexion et une expertise avec des actions d'Education Thérapeutiques du Patient (ETP) en collaboration avec les référents du service clinique.
- ❖ - Renforcement de l'accompagnement social auprès de publics en situation de vulnérabilité et de grande précarité, notamment confrontés à la numérisation des démarches administratives, ayant entraîné une perte des droits sociaux (arrêts de prestations, non-renouvellement de titres de séjour, etc.).
- ❖ - La collaboration avec un médiateur de santé compte tenu de l'augmentation significative des prises en charge de personnes originaires d'Amérique du Sud, incluant des travailleurs du sexe, personnes transgenres.
- ❖ - La santé sexuelle (CeGIDD)

ÉTOILE DES 5 SANTÉS

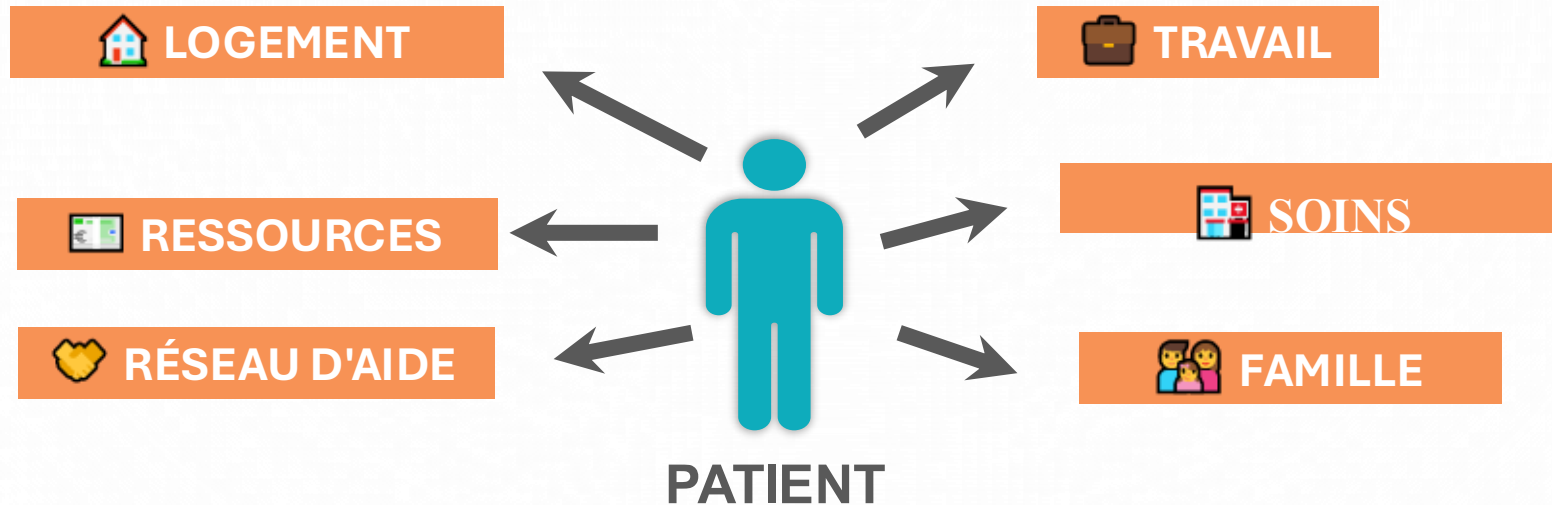
Évaluation de votre santé



Les différents acteurs en ETP



Le rôle de l'assistante sociale dans un programme d'ETP en Maladies infectieuses



Le rôle de l'assistant(e) social(e) dans un programme d'ETP en Maladies infectieuses

Évaluer la situation sociale du patient

- Identifier les difficultés sociales, familiales, professionnelles ou financières
- Repérer les freins à la prise en charge et à l'observance du traitement

Faciliter l'accès aux droits et aux soins

- Information sur les aides sociales et administratives
- Accompagnement dans les démarches (assurance maladie, handicap, aides financières, logement, etc.)

Favoriser l'autonomie du patient

- Soutenir le développement des capacités d'adaptation
- Renforcer le pouvoir d'agir et la participation aux décisions de santé

Le rôle de l'assistant(e) social(e) dans un programme d'ETP en Maladies infectieuses

Coordonner les acteurs du parcours

- Travailler en lien avec l'équipe pluridisciplinaire
- Orienter vers les partenaires et dispositifs adaptés

Prendre en compte l'environnement du patient

- Soutenir les aidants et l'entourage
- Adapter l'accompagnement aux réalités de vie du patient

CONCLUSION

- ❖ L'assistante sociale est un acteur essentiel du parcours de soins en maladies infectieuses, en levant les obstacles sociaux qui peuvent compromettre l'accès aux soins, l'adhésion aux traitements et la qualité de vie du patient.
- ❖ En Éducation Thérapeutique du Patient, l'assistante sociale aide le patient à devenir acteur de sa santé en prenant en compte les réalités sociales qui influencent sa capacité à suivre son traitement et à vivre avec sa maladie.
- ❖ Soigner une maladie infectieuse ne se limite pas au traitement médical : l'accompagnement social est un levier indispensable pour garantir l'autonomie et la réussite du parcours de soins.

MERCI

